



Déclaration de l'UNSA Éducation de la Corrèze

CTSD du 1^{er} février 2013

L'Éducation nationale a été maltraitée pendant dix ans. Considérée comme un gisement d'économies, elle a connu près de 80 000 des suppressions d'emplois lors des cinq dernières rentrées.

L'annonce présidentielle de créer 60 000 postes et les premiers signes donnés par le gouvernement ont apporté un espoir. L'École de la République n'est plus présentée comme un fardeau coûteux mais comme un nécessaire investissement de la Nation.

Réhabiliter la pédagogie, reconstruire la formation et redessiner les missions des professeurs, retravailler les programmes et revitaliser le socle commun, réformer les rythmes scolaires, dans la concertation avec les enseignants, pour un véritable bénéfice pour l'élève, revitaliser le métier d'enseignant sont aujourd'hui des enjeux majeurs.

L'**UNSA Éducation** est favorable à une réforme des rythmes scolaires mais cette question des rythmes est une question lourde d'enjeux sociétaux et pour être réussie, elle doit être durable, suppose un consensus large, et donc le respect des intérêts des élèves, des familles, mais aussi des personnels et en particulier des enseignants dont les conditions de travail ne doivent pas être encore une fois dégradées.

Aucune décision ne doit se prendre sans les enseignants et chaque conseil d'école doit jouer son rôle : l'utilisation des locaux, l'amplitude horaire de la journée, la pause méridienne, les activités pédagogiques complémentaires, les activités périscolaires... tous ces sujets demandent le respect de l'avis des premiers concernés.

Mais c'est dans le cadre d'un pôle éducatif que les négociations sur les rythmes et les activités périscolaires prévues par la réforme doivent avoir lieu en associant les collectivités territoriales, les représentants des personnels éducatifs, les fédérations sportives et d'éducation populaire agréées...

L'**UNSA Éducation** estime également que cette réforme des rythmes scolaires suppose une refonte des objectifs du socle commun qui prenne en compte les possibilités réelles d'apprentissage des enfants en fonction de leur âge et du temps disponible.

La rentrée 2013 s'effectuera sur la base de 6770 créations de postes au plan national dont 3344 dans le 1er degré. En Corrèze, 6 postes ont été attribués au 1er degré pour une stabilité des effectifs d'élèves.

Cette dotation, avec les mesures budgétaires d'urgence de cet été, n'atténuera pas les effets des cartes scolaires précédentes.

Si les mesures qualitatives annoncées – plus de maîtres que de classes, scolarisation des 2ans – vont dans le bon sens, nous constatons que la dotation affichée cette année ne vous permettra pas, Monsieur le Directeur, de les mettre en œuvre à court terme. Cela ne pourra se faire que dans la durée.

Les fermetures de classes, plus nombreuses que celles de la précédente carte scolaire (qui pourtant avait vu la Corrèze restituer 49 postes), conduiraient à des moyennes élevées et à des répartitions difficiles par classe dans les écoles concernées. Ces mesures ne seraient comprises ni par les enseignants ni par les parents. Où serait alors le qualitatif annoncé ?

La hâte, voire la précipitation, ne sauraient conduire toute expérience, même investie des intentions les plus positives, qu'à l'échec, ou, à tout le moins, qu'à une mise en œuvre laborieuse, dont les effets seraient bien en deçà des objectifs recherchés.

Donnez donc Monsieur le Directeur Académique « un peu de temps au temps ».

Pour conclure, les représentants de l'**UNSA Éducation** réitèrent leur demande d'un CTSD spécifique sur le 2nd degré au niveau de la répartition de la DGH et des mesures envisagées dans les collèges.